

Septembre 2016

Du 28 avril au 20 juin de cette année, les équipes d'AER sont intervenues sur l'A40 pour une opération un peu spéciale : « Le chantier se situait au niveau du district APRR du Haut-Bugey, sur la commune de Saint-Martin-du-Frêne, dans l'Ain, à une quinzaine de kilomètres au sud d'Oyonnax, précise Philippe Michalet, *conducteur de travaux* à l'agence de Senozan. Il s'agissait de créer une ITPC (interruption de terre-plein central) pivotante à ouverture rapide, d'une longueur de 50 m. Ce dispositif facilite la maintenance et permet aux engins de secours d'intervenir plus rapidement en cas de sinistre. Il permet également d'effectuer des basculements de circulation pour les différents travaux effectués sur le secteur. »

Une déclivité d'environ 5%

« La glissière métallique préexistante a été déposée sur 548 m, détaille Philippe Michalet. Puis l'ancien caniveau, en mauvais état, a été détruit sur 128 m. Nous en avons réalisé un nouveau, à fente, de diamètre de 300 mm, équipé de clés de voûte sur 50 m pour le renforcer au niveau de l'ITPC, en raison du passage des véhicules. Enfin, de part et d'autre de l'ouverture, nous avons mis en place 8 m de séparateurs doubles en **béton** adhérent (DBA) – coulés en place et solidarisés avec la chaussée –, sur lesquels a été boulonné le dispositif métallique de l'ITPC, monté sur roulettes pour en faciliter la manœuvre. Enfin, 376 m de séparateurs simples GBA ainsi que des raccords métalliques ont complété l'ouvrage. » La quantité de béton mis en œuvre s'élève à 153 m³. Ce béton, élaboré conformément à la **norme** NF EN 206/CN, est un **béton à propriétés spécifiées** désigné sous l'appellation BPS ; NF EN 206/CN ; C 35/45 ; XF4 ; S1 ; CI 0,40 ; Dmax 22,4.

FORMULATION

Produit : BPS NF EN 206/CN C 35/45 XF4 S1 CI 0,40 DMAX 22,4

Ciment : CEM II/BS 52,5 N CE PMCP1 NF : 350 kg/m³

Granulats :

- Sable : 0/4 SCL : 860 kg/m³
- Gravillons :
- 4/11 SCL : 300 kg/m³
- 11/22 SCL : 690 kg/m³

Eau : 135 kg/m³

Adjuvants :

- Entraîneur d'air : 1,10 %
- Plastifiant réducteur d'eau : 0,35 %
- Retardateur de prise : 0,40 %

Maîtrise d'ouvrage: APRR - **Maître d'œuvre**: APRR
- **Terrassement et enrobé**: AER - **Réalisation du béton**
extrudé: AER - **Fournisseur du béton**: Vicat - **Fournisseur**
du ciment: Vicat



Cet article est extrait de **Routes** n°137



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet